



Le Département et ses partenaires de l'ingénierie publique proposent des sessions d'information et de sensibilisation dans différents domaines pour accompagner et guider les élus locaux dans leurs réflexions.

Ces séances gratuites sont ouvertes à tous les élus locaux (maires, adjoints, conseillers) sur inscriptions préalables.

Le CAUE propose 2 nouvelles sessions du module d'information sur la planification et les documents réglementaires d'urbanisme.

Aménagement du Territoire - Urbanisme - Planification

Organiser et planifier le projet communal et/ou intercommunal La planification et les documents réglementaires d'urbanisme



Les élus locaux ont la responsabilité d'organiser de façon cohérente le cadre de vie d'aujourd'hui et de demain, en tenant compte des spécificités de leur territoire. Des outils de planification sont à leur disposition pour anticiper l'évolution du territoire, maîtriser son développement et donner un cadre aux projets d'aménagement. L'élaboration de ces documents de planification suppose de croiser et de concilier de nombreux enjeux thématiques. Leur élaboration constitue donc une opportunité pour formuler ou retranscrire le projet de territoire de la collectivité.

Ce module d'information s'intéresse aux documents de planification en tant qu'outils permettant de traduire le projet de territoire. Il abordera à travers des exemples et un témoignage d'élu, comment le projet de territoire peut trouver ses traductions dans ces documents de portée réglementaire. Leur méthode d'élaboration sera également abordée : étapes et acteurs mobilisés, démarches de concertation...

>Séances en présentiel

>Inscription: collectivites.ladrome.fr



Consultez le programme complet des formations :

collectivites.ladrome.fr



Ressources:

A l'issue de chaque formation, les participants trouveront le diaporama présenté et des ressources complémentaires en lien avec le sujet sur la plateforme dédiée du CAUE de la Drôme.

formationAUE-en-drome.fr











écoute

indépendance

curiosité & créativité

co-construction

sérénité

– L A D R O M E –

c a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Drôme

44 rue Faventines - BP 1022 - 26010 Valence Cedex | Accueil du public : place Jean Collombet 04 75 79 04 03 - caue@dromenet.org



caue.dromenet.org